

COMMERCE DU FUTUR

COMMERÇANTS

LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE
VOUS AIDE À **DÉVELOPPER**
VOTRE ACTIVITÉ

LA RÉGION MOBILISÉE POUR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Fidéliser ou conquérir de nouveaux clients, s'adapter aux usages du e-commerce, passer le cap de la transition numérique... Le secteur du commerce fait face à d'importantes évolutions, notamment des modes de consommation. Grâce à son plan Commerce du futur, la Région des Pays de la Loire a décidé de vous accompagner dans le développement de votre activité via des actions concrètes menées en lien avec les chambres consulaires.

Au total, la Région mobilise 800 000€ pour permettre aux commerces des villes ou des territoires ruraux de rester attractifs et économiquement viables.

Remettre les artisans et les commerçants au cœur de la politique économique régionale



« Pour résister, ou tout simplement se développer, les commerces de détail et de proximité ont besoin d'être accompagnés. C'est le sens de notre Plan Commerce du futur. Cette stratégie construite avec les différents acteurs économiques des Pays de la Loire va permettre à la Région de vous aider dans le développement de votre activité afin de maintenir des emplois et des services de proximité sur l'ensemble du territoire ligérien. »

Christelle Morançais

Présidente de la Région
des Pays de la Loire

COMMERCE DU
FUTUR

IL TÉMOIGNE

« Nous avons choisi de repositionner notre activité en misant sur le e-commerce avec, comme préalable, la mise en place en 2017 d'un nouveau système informatique de gestion en temps réel des stocks. Objectif : industrialiser le traitement des commandes. Nous avons sollicité la Région qui a pu nous aider à financer 50% de cet investissement majeur. Cette adaptation obligatoire pour pérenniser notre activité porte déjà ses fruits : notre chiffre d'affaires en 2018 et 2019 a progressé de 35%. »

Edouard de Quatrebarbes

président de Maison Saulaie, entreprise d'ameublement installée à Château-Gontier (53)
bénéficiaire de l'aide Pays de la Loire Investissement numérique

Région des Pays de la Loire



143 700

EMPLOIS
dans le commerce
et la distribution



Le commerce
représente

13,7%

DES EMPLOIS



dont 2/3
dans le commerce
de détail
(au 31/12/2017)



23%

DES COMMERCES
relèvent de la branche
des commerces de détail
non alimentaire

78%

DES COMMERCES
comptent moins
de 10 salariés

Source : Observatoire prospectif
du Commerce (Opcommerce)

Chiffres clés

UN SOUTIEN RÉGIONAL GLOBAL POUR LES COMMERCANTS ET LES ARTISANS

PROXIMITÉ ET INNOVATION

Aménagement des points de vente et transition numérique, la Région soutient les actions des chambres consulaires pour agir au plus près de vous.

- **La Chambre des métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire (CMAPDL)** vous propose des formats adaptés (conférences-débats, formations décentralisées) pour vous présenter les **techniques de commercialisation innovantes et digitales de fidélisation des clients**, vous accompagner dans l'adaptation de votre point de vente ou encore vous sensibiliser aux nouvelles tendances de consommation.
- **La Chambre de commerce et d'industrie régionale (CCIR)** déploie un programme d'accompagnement opérationnel reposant sur 3 piliers : pérennité, compétitivité et développement. Pour cela, elle propose **des diagnostics, du conseil et des formations.**

Pour en savoir plus, contactez la CMAPDL et/ou la CCIR.

- ▶ www.artisanatpaysdelaloire.fr
- ▶ www.paysdelaloire.cci.fr

UN NOUVEL APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT RÉGIONAL COMMERCE DU FUTUR

La Région a lancé un dispositif pour vous aider à développer des initiatives innovantes, que vous soyez une entreprise commerciale, artisanale ou technologique, une collectivité ou une association. L'objectif de la Région est d'encourager des projets novateurs et structurants, ayant pour but d'améliorer la compétitivité des commerçants ligériens.

Plus de renseignements sur www.paysdelaloire.fr ou par email :

- ▶ artisanat-commerce@paysdelaloire.fr

DES AIDES RÉGIONALES SUR MESURE

Dans le cadre de son Contrat de Croissance Entreprise, véritable boîte à outils destinée aux entreprises, la Région vous propose 9 dispositifs sur mesure pour vous aider dans les différentes étapes de vos projets (conseil, financement et innovation).

Financement :

- **Pays de la Loire Commerce artisanat** : aider à la modernisation des outils de travail des commerces en zone rurale (agrandissement, travaux de mise aux normes, achat de matériel...).
- **Pays de la Loire Prime création** : atteindre un niveau de capitalisation suffisant lors d'une création de commerce.
- **Pays de la Loire Investissement numérique** : accompagner la transition numérique des commerces par l'acquisition de solutions numériques (logiciels).
- **Pays de la Loire Prêt TPE/PME** : financer des projets de développement (investissements immatériels, investissements corporels ayant une faible valeur de gage ou besoin en fonds de roulement).
- **Pays de la Loire Garantie et Garantie SIAGI** : faciliter l'accès aux financements bancaires en apportant une garantie, en partenariat avec Bpifrance ou la SIAGI.
- **Pays de la Loire Transmission-reprise** : augmenter, par un prêt d'honneur, le niveau de fonds propres apportés par les repreneurs lors d'une cession de commerce.

Conseil :

- **Pays de la Loire Conseil** : recourir à une prestation de conseil externe sur les volets numérique, RH, certification, RSE.

Innovation :

- **Pays de la Loire Initiative innovation** : valider un projet d'innovation technologique ou non, porté par un particulier ou une entreprise.
- **Pays de la Loire Accès innovation** : établir un diagnostic de faisabilité d'un projet d'innovation.

Infos pratiques

Retrouvez toutes les aides régionales
en faveur du Commerce du futur sur

► www.entreprisespaysdelaloire.fr



Pour toute question sur l'appel à manifestation d'intérêt,
un projet en cours ou le suivi de votre dossier,
vous pouvez contacter la Région par email

► artisanat-commerce@paysdelaloire.fr

Vous pouvez également contacter

► Vos conseillers dédiés CCI Commerce

Loire-Atlantique : 02 40 44 60 51

Maine-et-Loire : 02 41 20 54 87

Mayenne : 02 43 49 50 13

Sarthe : 02 43 21 00 23

Vendée : 02 51 45 32 72



1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

► Vos conseillers entreprises CMAPDL

Loire-Atlantique : 02 51 13 83 00

Maine-et-Loire : 02 41 22 61 44

Mayenne : 02 43 49 88 88

Sarthe : 02 43 74 53 61

Vendée : 02 51 44 35 20

